

Décharge de responsabilité COVID-19

Les règles de l'OFSP du 27.05.2020 permettent un retour progressif à la vie normale.

Elles mettent également chacun face à ses responsabilités.

Je déclare participer aux activités du Club des Aînés de Puplinge sous ma propre responsabilité, **en étant en bonne santé sans fièvre et sans toux.**

En cas de fièvre ou de toux dans les 2 semaines qui suivent ma participation à une activité je dois immédiatement me faire tester et informer un membre du comité.

Je connais les règles de l'OFSP.

- La distance de 2 mètres et la désinfection des mains doivent autant que possible être respectées.
- Lorsque la distance ne peut pas être respectée une liste des participants permettra la mise en quarantaine des participants qui auraient été en contact avec la personne infectée.
- L'organisateur gère la liste de tous les participants.
- Lors de déplacement en transport public le port du masque est recommandé.

J'ai lu et j'accepte ces conditions.

Nom.....

Prénom

Date.....

Signature